

# LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle de l'aviateur



- ▶ Le canal de Panama
- ▶ La Grande Peste en Europe au XIV<sup>e</sup> siècle
- ▶ L'escadrille « Lafayette »



---

Enseignement militaire supérieur Air



*Le Livre de chasse*, enluminure sur la vénerie médiévale (1387-1389), Gaston Phébus.

**Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)**

**Directeur de la publication :**  
Col Bernard Dartaguiette

**Rédacteur en chef :**  
Cdt Jérôme Leroy

**Rédacteur en chef adjoint :**  
Cne Fatima Abderrabi

**Rédacteurs du CESA :**  
Adc Jean-Paul Talimi  
Adj Valérie Grillet  
Sgc Fanny Boyer

**Maquette :**  
M. Emmanuel Batisse  
M. Philippe Bucher  
Clc Zita Martins Nunes  
Av1 Antoine-David Da Silva  
Manteigas

**Crédits photographiques :**  
Fonds documentaire de la  
bibliothèque du CESA

**Diffusion :**  
M. Pierre d'Andre  
Clc Mathieu Cornu

**Correspondance :**  
CEMS Air  
1 place Joffre,  
75700 PARIS SP 07 - BP 43  
Tél. : 01 44 42 80 64  
MTBA : 821 753 80 64  
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

**Impression :**  
Imprimerie EDIACA (Établissement d'impression, de diffusion et d'archivage du commissariat des armées)

Tirage 2 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

## Géopolitique - relations internationales

Enjeux géopolitiques du canal de Panama ..... 2

## Philosophie

Jacques Derrida : « différance » et « déconstruction »... 4

## Espace

Commandement interarmées de l'espace (CIE)..... 6

## Cartographie

Les centres spatiaux mondiaux ..... 8

## Histoire de l'aéronautique

Le bombardement stratégique  
à la lumière de la guerre de Corée ..... 10

## Traditions

L'escadrille « Lafayette »..... 12

## Droit et institutions

Le rôle du préfet ..... 14

## Sciences

La bombe nucléaire..... 16

## Sciences politiques

À la recherche des origines du clivage gauche/droite ... 18

## Littérature

Le *Livre de chasse* de Gaston Phébus (1387-1389).... 20

## Histoire

La Grande Peste en Europe au xiv<sup>e</sup> siècle..... 22

## Économie

La structure du ministère des Finances ..... 24

## Art

Jean Fouquet révolutionne la miniature ..... 26

## English Corner

A British tradition ..... 28

# Enjeux géopolitiques du canal de Panama

**Symboles de la maîtrise en ingénierie de l'Occident au XIX<sup>e</sup> siècle, les canaux de Suez et de Panama sont devenus des voies incontournables du commerce international. Le canal de Panama coupe l'isthme éponyme, et permet ainsi de relier les océans Pacifique et Atlantique. Du fait de son importance commerciale, il est rapidement devenu un enjeu géostratégique majeur, sur les plans tant politique et économique que militaire.**

## Une ambition française

Après son succès à Suez, Ferdinand de Lesseps projette de percer l'isthme de Panama afin de faciliter le commerce entre Asie et Occident. En effet, la navigation entre ces différentes régions était longue et risquée, les navires devant passer par le cap Horn. La proposition de Ferdinand de Lesseps est approuvée par le gouvernement français et les travaux débutent dès 1882. Cependant, l'isthme de Panama, montagneux, rend difficile le percage du canal. Ces complications entraînent l'explosion des coûts du projet, qui découle sur un scandale politique<sup>(1)</sup> causant l'abandon des travaux. Ce sont les États-Unis qui reprennent le projet et achèvent la construction du canal en 1913. Il mesure 80 kilomètres de long, et est ouvert à la navigation en 1914. Par ailleurs, les États-Unis ont signé en 1903 le traité de Hay-Bunau-Varilla qui leur confère le contrôle et l'exploitation du canal, et fait du Panama un protectorat des États-Unis. En 1999, le canal est rétrocédé à la République du Panama.

## Le poids économique du canal

Le canal doit accueillir des navires plus nombreux et imposants. Des travaux d'élargissement sont mis en œuvre en 2007 et devraient être achevés en 2016.

D'un coût estimé à cinq milliards de dollars, ils vont doubler la largeur et la profondeur du canal, autorisant ainsi l'accès à des navires plus imposants (dits « post-Panamax », « Panamax » désignant les navires ayant la taille maximale pour traverser le canal) : porte-avions, supertankers, etc. Ces bateaux représentent 25 % du commerce maritime mondial.

Aujourd'hui, 5 % du commerce maritime mondial transitent par cette voie d'eau, rapportant un milliard de dollars par an à l'État, et 15 % de ses recettes. L'extension du canal rapportera dès 2020 quatre milliards par an au Panama. Le canal est capital pour de nombreux pays : ainsi le quart des exportations et importations chinoises transite par Panama.

### Une zone d'influence états-unienne

Les États-Unis étaient conscients de l'intérêt économique et militaire (ils contrôlaient les Philippines, Cuba et Porto Rico) que leur offrait la construction du canal. C'est pour cette raison qu'ils souhaitent reprendre son développement en 1901. Cependant, il leur faut l'accord de la Colombie (Panama étant alors une région colombienne), mais elle s'y oppose. Les États-Unis soutiennent les mouvements indépendantistes panaméens et aboutissent à la création de l'État du Panama, le plaçant sous leur protection et obtenant le contrôle et les droits d'exploitation du canal.

Le canal devient un élément clé de l'influence américaine lors des interventions en Amérique du Sud pendant la Guerre froide. Washington intervient en 1989 pour renverser le régime militaire panaméen dirigé par le général Noriega<sup>(2)</sup>.

L'organisation annuelle depuis 2002 par Washington de *Panamax*, un exercice militaire international simulant la défense du canal, témoigne de l'intérêt des États-Unis pour la région.

### Perspectives d'avenir

Le gouvernement panaméen doit faire face à deux principaux enjeux :

- Les problèmes environnementaux. Les opérations d'agrandissement du canal et de déforestation ont entraîné une pollution des eaux se déversant dans les lacs alimentant les villes de Panama et de Colon. De plus, il existe un risque d'augmentation de la salinité des lacs, ce qui porterait préjudice à la faune et à la flore. Les associations de défense de l'environnement craignent les risques de pollution liés aux navires. Enfin, reste le problème de la consommation d'eau douce par le canal : alors que Panama subit une diminution des précipitations, le canal consomme, pour un navire, 197 millions de litres d'eau douce. Le projet d'élargissement permettra de diminuer cette consommation, mais le risque de pénurie d'eau douce sera toujours présent.
- Le risque de concurrence. Le monopole du Panama fait des envieux : différents projets de construction de canaux maritimes ou secs (voie terrestre) ont vu le jour chez des États rivaux. Le projet du Nicaragua semble le plus réalisable, mais les financements manquent.

1 Les journaux révèlent que les coûts de la construction du canal ont explosé, et que des hommes politiques ont été corrompus afin qu'une aide plus importante de l'État soit accordée.

2 Opération *Just Cause*.

# Jacques Derrida : « différance » et « déconstruction »

Les notions de « différance » et de « déconstruction » sont associées au nom de Derrida, et il faut commencer par les clarifier pour entrer dans cette philosophie.

Si Derrida écrit le terme de différance avec un *a*, en italique, qui ne s'entend pas mais se lit, c'est d'abord pour le rattacher au verbe différer, dans son double sens d'écart spatial et de report temporel. Cet écart dans le temps et pas seulement dans l'espace est lié à l'écriture, dont le sens est toujours différé, remis à plus tard, au fil des lectures qui seront faites, par opposition à la voix, qui est une présence du sens à la conscience et relève de ce que Derrida nomme, pour s'y opposer, une métaphysique de la présence. Tout commence avec ce passage du *Phèdre* de Platon qui compare le texte écrit à un orphelin : le texte écrit – par opposition au discours oral – serait privé de l'assistance de son auteur. Celui-ci ne serait plus là pour défendre le véritable sens, le sens originaire. Dans *La pharmacie de Platon*, Derrida affirme que si tout texte est comme un orphelin, c'est là sa chance : « *Un texte n'est un texte que s'il cache au premier regard, au premier venu, la loi de sa composition et la règle de son jeu* ». Le sens d'un texte, loin d'être constitué en amont, dans le vouloir-dire originel de son auteur, se constitue en aval dans les différentes lectures auxquelles il donne naissance.

## Le texte de Platon et le *pharmakon*

Le discours écrit, affirme Socrate, reprenant la critique adressée par le roi Thamous à Teuth, venu lui présenter ce *pharmakon* qu'est l'écriture, est incapable de se défendre quand on l'attaque, incapable également de choisir celui à qui il s'adresse. On saisit l'importance de la traduction – ou plutôt de la non-traduction – du terme grec *pharmakon*, qui signifie à la fois remède et poison : le remède, remède à l'oubli et au non-savoir, proposé et vanté par Teuth, se change en poison. L'écriture, loin de servir la mémoire, ne pourra que la desservir, puisque – la mémoire de nos mobiles aujourd'hui nous l'a rappelé – ceux qui auront appris cet art cesseront d'exercer leur mémoire, en se reposant sur la trace écrite/inscrite : « *Cet art produira l'oubli dans l'âme de ceux qui l'auront appris, parce qu'ils cesseront d'exercer leur mémoire [...] c'est du dehors, grâce à des empreintes étrangères, non du dedans, grâce à eux-mêmes,*



qu'ils feront acte de remémoration ». On retrouve là les grandes oppositions du platonisme : l'essence et l'apparence, le dedans et le dehors, le savoir et l'opinion, et l'écrit serait le faux frère de l'oral.

## La lecture de Derrida et la déconstruction

La déconstruction qu'opère Derrida consiste à « *défaire, sans jamais le détruire, un système de pensée hégémonique ou dominant* ». Dans le *Phèdre* Socrate oppose – ou croit pouvoir opposer – à l'écriture le discours que l'âme se tient à elle-même. Or, cette dualité inégalitaire discours écrit/discours oral, par laquelle la voix pense dominer l'écrit, *se déconstruit*, se défait elle-même au profit de l'écriture. Car ce discours premier, ou qui se croit tel, le discours intérieur, est, de l'aveu même de Platon, un discours « qui s'écrit dans l'âme ». Ainsi l'*oral* est *toujours-déjà* habité par son prétendu contraire, l'*écrit*.

Par écriture, il faut entendre toute inscription dans sa matérialité même, et la médiologie, fondée par Régis Debray, qui fut l'élève de Derrida, s'inscrit dans ce renversement du platonisme en étant davantage attentive au médium qu'au message : *The medium is the message*, disait son lointain ancêtre Mc Luhan. Derrida est du côté de la médiologie : il s'intéresse à l'écriture plus qu'à la voix, au texte plus qu'au vouloir-dire. L'écriture est *différance* : loin d'être prisonnière d'un sens premier, elle est *hors de soi* : elle ne cesse de différer, de remettre à plus tard, et à un autre, fût-il violent, au sens où toute interprétation et même toute lecture est de l'ordre de l'écart créateur, l'advenir de son sens.

La vérité n'est donc pas du côté de l'origine, et ces analyses de Derrida doivent être rapprochées de ses textes plus tardifs, notamment de la distinction entre hospitalité d'invitation et hospitalité de visitation : il n'y a écriture que s'il y a hospitalité de visitation, c'est-à-dire ouverture à l'arrivant imprévisible, qui peut être un intrus, ouverture à toute lecture, y compris la moins *attendue*, et c'est ce qu'exprime aussi le terme créé par Derrida qui souligne les aléas de toute destination : l'*adestination*,

En opposant le texte et le livre comme totalité, Derrida nous a rendus attentifs à la texture même, et il permet de lire *autrement*, avec une exigence et une liberté plus grandes, toute écriture, que celle-ci soit littéraire, picturale ou filmique.

# Commandement interarmées de l'espace (CIE)

**Le général de Gaulle a doté en 1958 la France d'une composante balistique stratégique. Les développements ultérieurs des capacités spatiales permettent de disposer de moyens d'observation, d'écoute, de surveillance et de télécommunications indispensables à l'autonomie d'analyse, de décision et d'action des autorités françaises. La dimension particulière du spatial militaire en France a conduit à la création d'un commandement interarmées de l'espace (CIE) en 2010.**

## Contexte

Depuis plus de cinquante ans, la dimension spatiale dans l'emploi des forces armées est devenue incontournable. Sa maîtrise permet la préservation de la souveraineté nationale et la conduite des opérations.

Le 2 juillet 2010 a été créé le CIE conformément aux objectifs fixés par le Livre blanc de 2008 : « *Le Commandement interarmées de l'Espace a pour rôle de répondre à la dimension stratégique croissante du milieu extra-atmosphérique.* » Pour toutes questions spatiales militaires, il veille à assurer la disponibilité des capacités au profit des forces armées engagées en opérations et au bénéfice des hautes autorités pour une prise de décision en totale autonomie.

## Organisation

Le CIE est un organisme interarmées (OIA) qui, relevant du chef d'état-major des armées (CEMA), est placé sous l'autorité du major général des armées (MGA). La tutelle du CIE est exercée par le sous-chef opérations de l'état-major des armées au nom du MGA.

Il est dirigé par un officier général secondé par son chef d'état-major, assistés par un conseiller du Centre national des études spatiales (CNES), un conseiller juridique et un officier chargé des relations extérieures.

L'élaboration des politiques d'emploi, le maintien en condition opérationnelle et l'expression des besoins opérationnels sont mis en œuvre par un échelon de synthèse avec quatre bureaux à vocation transverse (bureau politique spatiale et coopération, bureau préparation de l'avenir, bureau emploi et coordination et bureau maîtrise de l'environnement) et un échelon technique avec six sections (observation, écoute, surveillance de l'espace, alerte, télécommunications, et navigation-positionnement-datation).

L'action du CIE porte sur l'ensemble des capacités spatiales nationales de défense, qu'elles soient patrimoniales, duales ou commerciales. Il élabore la politique spatiale militaire, contribue à sa mise en œuvre et commande ses capacités.



La coordination d'emploi des moyens au profit des opérations sera facilitée à l'été 2015 par sa co-localisation avec le CPCO, le COS et les EMO d'armées au sein du pôle opérationnel de Balard.

### Capacités spatiales

**L'observation**, dont le contrôle opérationnel est donné à la Direction du renseignement militaire (DRM), contribue à la préparation des missions et à l'appréciation de situation nécessaires à la prise de décisions en planification ou en conduite (nationale ou internationale). Elle constitue un défi important du fait d'un contexte de menace en évolution.

**La surveillance de l'espace** est une mission essentielle à la protection de nos moyens en orbite face à l'hostilité du milieu (risques de collision avec des débris, menaces anti-satellites). Il est donc essentiel de poursuivre les travaux permettant de soustraire nos moyens spatiaux à ces menaces.

**La navigation**, le positionnement ou la datation par satellites sont devenus des fonctions indispensables d'un grand nombre de systèmes (du guidage d'armements aux réseaux de téléphonie mobile). Elle fait appel à plusieurs systèmes qui lui offrent une couverture mondiale : GPS (*Global Positioning System*) développé pour l'*US Air Force*, *Glonass* pour les Russes via la téléphonie portable, *Galileo* pour les Européens (opérationnel d'ici à 2020) et enfin *BeiDou / Compass* pour les Chinois (opérant d'ici à 2020 et pour lequel un accord de coopération avec *Galileo* a été signé).

**La communication** est du ressort du Centre national de mise en œuvre des moyens satellitaires (CNMO-MS), qui assure une veille permanente afin de maintenir la continuité des communications entre le ministère et les forces. Cette fonction repose sur le SYstème de RAdioCommunication Utilisant un SatellitE (*Syracuse*), complété par les capacités du satellite *Athena Fidus* depuis février 2014 et *Sycral2* en avril 2015. *Syracuse 3* constitue le système-cœur des télécommunications militaires.

À la pointe du **renseignement d'origine électromagnétique (ROEM)**, le projet *CÉRES* (capacité de renseignement électromagnétique spatiale) a pour objectif de détecter, localiser et caractériser depuis l'espace les signaux envoyés par les systèmes adverses.

Les forces armées évoluent aujourd'hui dans quatre milieux : aéroterrestre, aéromaritime, cybernétique et spatial. La coordination des missions dans ces quatre dimensions est un enjeu essentiel à la réussite des opérations actuelles.

# Les centres spatiaux mondiaux

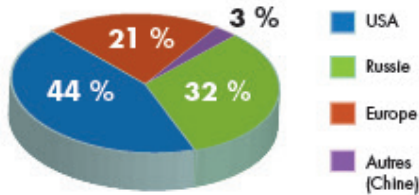
## Rappels et évolutions

- À la fin de la deuxième guerre mondiale, la situation est très simple : deux puissances spatiales (USA et URSS) et quelques essais confidentiels de la part de certains pays européens (France et Royaume-Uni),
- En 1975, naissance de l'ESA (*European Space Agency*) : elle regroupe 17 pays et personnalise l'apparition d'un nouvel opérateur,
- Dans les années 1990, effondrement du bloc soviétique, qui modifie totalement l'équilibre entre opérateurs : apparition d'opérateurs privés ayant un niveau de financement important (opérateurs de lancement ou fabricants de fusées / sondes et satellites).
- 97 % des lancements sont actuellement toujours réalisés par les puissances spatiales historiques.
- La majorité des lancements a lieu à des fins commerciales et principalement pour le domaine des communications.

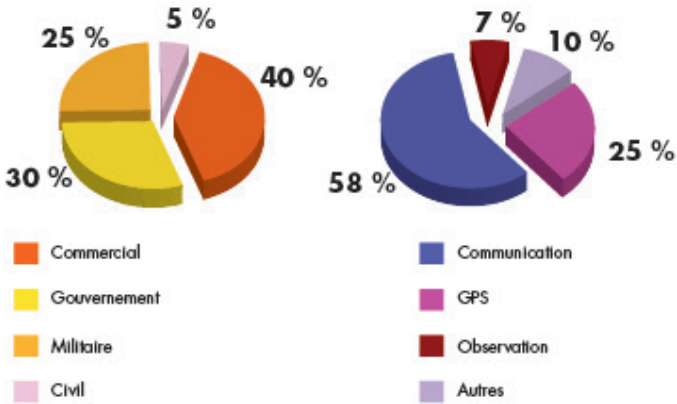
## Répartition des bases de lancement dans le monde



Répartition des lancements mondiaux par opérateurs

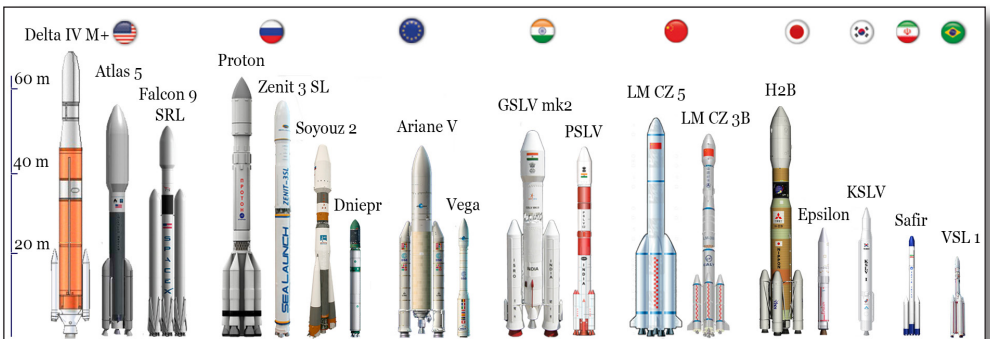


Répartition des satellites par utilisateurs et par domaine d'utilisation



Sources : Je comprends... Enfin ! 2010

Types de lanceurs par pays



# Le bombardement stratégique à la lumière de la guerre de Corée

Premier conflit majeur de l'après-seconde guerre mondiale, la guerre de Corée (juin 1950 - juillet 1953) est aussi le premier conflit périphérique de la Guerre froide. Hormis le recours au bombardement stratégique classique, l'événement pose pour la première fois la problématique fondamentale de l'emploi de l'arme nucléaire, dont les Américains ont perdu le monopole depuis que l'Union soviétique s'en est dotée. L'arme aérienne y joue un rôle de première importance, mais son utilisation engendre des controverses aiguës et pose d'emblée le problème des limites politiques et guerrières dans lesquelles doit s'inscrire une confrontation de la sorte.

## Le bombardement stratégique sur la sellette

Le conflit qui ravage la péninsule coréenne se déroule sur une toile de fond doctrinale particulière. Depuis la fin de la guerre, en effet, les chefs aériens, emportés par une puissante et irrésistible vague néo-douhétienne et forts des enseignements tirés des opérations menées contre l'Allemagne et le Japon, se disent convaincus que les confrontations armées à venir ne pourront revêtir une autre forme que celle d'un embrasement total et généralisé : « *La guerre entre États* », explique le penseur stratéguiste français Lucien Poirier, *ne peut être que totale et le feu nucléaire la porte à son point de perfection...* »<sup>(1)</sup>. S'appuyant sur de tels principes, les aviateurs américains préconisent, dès le début du conflit coréen, une offensive à caractère stratégique immédiate sur la Corée du Nord. Cette initiative s'inscrit dans le droit-fil d'une pensée propre aux tenants d'une théorie maximaliste qui, depuis l'avènement de l'arme aérienne, défend la thèse selon laquelle le bombardement des structures industrielles, économiques et sociales des pays ennemis est le substitut idéal à une intervention terrestre qui promet d'être fort coûteuse en vies humaines. Aussi préconisent-ils la destruction des bases de départ et des ressources ennemies en Corée du Nord elle-même. La campagne aérienne stratégique débute en juillet 1950, moins d'un mois après l'agression nord-coréenne. Tandis que les bombardiers intercontinentaux *B-36* s'apprentent à répondre à toute initiative de la part de la Chine ou de l'Union soviétique, les quadrimoteurs *Boeing B-50* visent les grands centres de production, peu nombreux d'ailleurs, les raffineries de pétrole et les ports ainsi que les nœuds ferroviaires par où transite l'aide militaire soviétique et chinoise, ressort fon-

damental de l'effort de guerre ennemi. Le président Truman, craignant une réprobation internationale, a refusé le recours à des attaques incendiaires du type de celles pratiquées contre les villes japonaises en 1945. Deux mois plus tard, tous les objectifs visés ont été détruits sans que, pour autant, la Corée du Nord ait renoncé à cesser son agression.

Une seconde fois, peu après l'intervention de la Chine dans le conflit (octobre 1950), le problème d'une offensive stratégique se pose. C'est ainsi que le commandant en chef allié, le général MacArthur, réclame l'attaque des bases aériennes et des dépôts de matériel en territoire chinois, seul moyen à ses yeux de perturber suffisamment le renforcement de l'adversaire. Truman, redoutant une extension du conflit, ne permet que le bombardement des ponts sur le Yalou, frontière entre la Corée du Nord et la Chine.

### Le débat sur l'emploi de l'arme nucléaire

Parallèlement, un autre débat, bien plus fondamental, parcourt les milieux politiques et militaires favorables ou non à l'emploi de l'arme nucléaire. C'est ainsi que MacArthur se déclare partisan du lancement d'une cinquantaine de bombes atomiques sur des objectifs militaires situés en Mandchourie, mais aussi de l'établissement d'un barrage radioactif sur le cours du Yalou, qui rendrait difficile, voire impossible, le passage des forces et des approvisionnements chinois. Le président américain, consulté sur la question, rejette toute idée de la sorte qui, à son sens, transporterait la guerre en cours dans l'inconnu et pourrait conduire à une troisième guerre mondiale, même si, à l'époque, des frappes soviétiques ne sont pas à craindre, ce pays ne disposant ni d'un stock d'armes nucléaires, ni de vecteurs capables de les transporter.

En l'occurrence, c'est donc bien l'adaptation proportionnée de la riposte à la menace, une juste évaluation des enjeux politiques et stratégiques et la volonté bien affirmée d'éviter une extension du conflit qui l'emportent sur l'emballement guerrier. Lucien Poirier, tirant l'essentiel des leçons, avance à ce propos : « *L'expérience vient de révéler qu'elle (l'arme atomique) n'est pas l'arme de la décision révélée par les épigones de Douhet et de Mitchell : des guerres existent qui se décident autrement que par la victoire sans appel...* »<sup>(2)</sup>.

1. Général Lucien Poirier, *Des stratégies nucléaires*, Paris, Hachette, 1977, p. 34.

2. Général Lucien Poirier, *op. cit.*, p. 14.

# L'escadrille « Lafayette »

**Nom hautement symbolique donné à un groupe de jeunes Américains venus combattre aux côtés des Français lors de la première guerre mondiale, cette unité a écrit une page courte mais passionnée de l'histoire de l'aviation militaire.**

## Une vaillante escadrille

Dès le début du conflit, Blaise Cendrars, écrivain français d'origine suisse, appelle tous les jeunes étrangers établis en France à venir combattre aux côtés des Français. Cependant, les États-Unis ont choisi de rester en dehors de ce conflit sur le continent européen. Mais une partie de l'opinion publique de ce pays ne cautionne pas cette attitude.

Afin de contourner une loi de 1907 interdisant à tout citoyen américain de s'enrôler dans une armée étrangère sous peine de perdre sa nationalité, des volontaires issus de ce pays décident de s'engager dans les rangs de la Légion étrangère. En effet, ce faisant ils prêtent allégeance à une unité et non un pays et conservent donc leur citoyenneté américaine.

À l'initiative de William Thaw et de Norman Prince, aidés dans leurs démarches par M. Jarousse de Sillac, alors sous-secrétaire au ministère des Affaires étrangères français, l'unité composée uniquement de pilotes américains voit le jour le 20 avril 1916 sous le nom d'*Escadrille N.124* ou *Escadrille américaine*. Les Allemands protesteront, arguant du fait que le nom de l'escadrille contrevenait à la neutralité choisie par les États-Unis. Elle sera donc rebaptisée en décembre 1916 : *Escadrille « Lafayette »*. Sa nouvelle appellation porte une valeur hautement symbolique car elle marque l'amitié historique qui lie les deux pays depuis plusieurs siècles.

Basés à Luxeuil-les-Bains, les pilotes américains qui la composent (38 d'entre eux y serviront de 1916 à fin 1917) sont placés sous les ordres d'officiers français, dont le capitaine Georges Thénault, assisté du lieutenant de Laage de Meux. En parallèle est créé un comité franco-américain dirigé par le docteur Gros alors responsable du service des volontaires ambulanciers. Cette dernière structure doit apporter le soutien financier à ces combattants et faciliter les démarches d'enrôlement d'éventuels futurs volontaires.

Durant le conflit, l'unité, transférée onze fois, sert toujours à proximité du front. Elle a pris part à la plupart des grandes offensives (Verdun, Somme, Aisne) entre 1916 et 1918.

Elle est dissoute le 18 février 1918 et reversée dans l'armée américaine après l'entrée en guerre des États-Unis fin 1917. Elle prend alors le nom de 103<sup>e</sup>



*Pursuit Squadron*, ou 103<sup>e</sup> escadron de chasse (« *Pursuit* » veut dire à l'époque « *chasse* ») de l'*US Air Service*. Depuis sa première victoire obtenue le 18 mai 1916 à sa dissolution le 18 février 1918, les pilotes de cette unité auront effectué un peu plus de 3 000 sorties, abattu 40 avions ennemis dont 35 à mettre au crédit des pilotes américains. 9 de ses membres sont morts au combat, un lors d'un accident, 5 ont été blessés et 3 ont été faits prisonniers.

En 1925, lors de la guerre du Rif, un groupe d'anciens de l'unité reprend le nom d'*escadrille « Lafayette »*. Puis, ses traditions sont reprises par le Groupe de chasse II/5 « *Lafayette* », réarmé par les Américains, durant la seconde guerre mondiale. Ce dernier donnera naissance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1947 à l'escadron de chasse 2/4 « *Lafayette* », basé à Istres depuis 2011, qui est chargé des frappes nucléaires stratégiques ainsi que de la formation des pilotes et navigateurs officiers systèmes d'armes (NOSA) opérant sur *Mirage 2000 N*.



DR

Insigne de l'escadrille « Lafayette »

## Héritage

Bien que son bilan soit relativement modeste, l'existence et la participation aux combats de l'escadrille 124 ont marqué l'histoire de l'aviation militaire française.

Tout d'abord, le nom de baptême de cette unité revêt une portée historique particulière : en effet, il s'agit de commémorer l'engagement d'un officier français aux côtés des insurgés lors de la guerre d'Indépendance. Depuis, une amitié très forte lie les deux pays.

Ensuite, ces hommes, en s'engageant dans un conflit qui n'aurait jamais dû les concerner, ont donné une image de pilotes de chasse désintéressés, pleins de panache et de générosité. Leurs exploits relayés par la presse ont contribué à forger la légende de l'escadrille. En Europe, l'exemple de ces jeunes engagés au nom des valeurs légitimes de liberté et de démocratie fut très apprécié. Aux États-Unis, ils furent un motif de fierté, un modèle à suivre, un élément qui contribua à convaincre l'opinion publique américaine du bien-fondé de l'intervention de leur pays dans le conflit aux côtés des Alliés.

Dans l'armée de l'air française, qui possède une forte identité héritée des traditions des conflits précédents, la transmission de l'insigne de l'escadrille « *Lafayette* » marque ainsi le lien entre ces pionniers et les aviateurs qui en composent l'escadron actuel.

Sous la haute direction de monsieur Patrick Facon, chargé de mission au CESA



# Le rôle du préfet

**En créant la fonction de préfet, Napoléon I<sup>er</sup> place à la tête du département un fonctionnaire qui sache à la fois garantir l'ordre public et faire appliquer les décisions impériales. Avec les lois de décentralisation, le préfet perd sa fonction d'exécutif du département mais demeure un élément central dans la mise en œuvre des politiques publiques de l'État et dans la gestion des situations de crise.**

## Un peu d'histoire

La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) place le préfet à la tête du département. Les gouvernements successifs reconduisent les compétences de ce fonctionnaire capable de faire respecter l'ordre public sur son territoire. À l'instar des intendants royaux, il se voit doté de pouvoirs de police afin d'assurer sûreté, sécurité et salubrité dans son département. Cette compétence s'étend au domaine fluvial, forestier, aux gares et aux aéroports. Il peut aussi se substituer au maire en cas de carence de ce dernier dans ses pouvoirs de police administrative. Enfin, le préfet participe aux opérations de défense civile lors de catastrophes naturelles ou d'accidents graves.

## Le préfet

Le préfet est nommé par décret présidentiel pris en Conseil des ministres sur proposition du Premier ministre. Il est représentant de l'État dans le département et la région et chargé de la mise en œuvre de la politique du gouvernement. Le préfet de département exerce une compétence générale en matière de sécurité et de police des étrangers, est responsable de l'ordre public et chef des services déconcentrés de l'État. Depuis la loi de décentralisation du 2 mars 1982, le préfet n'est plus l'autorité exécutive du département, fonction dévolue désormais au conseil général. Cette même loi supprime le pouvoir de tutelle du préfet sur les actes des collectivités locales. Désormais, dans le cadre du contrôle de légalité, il ne peut exercer qu'un contrôle *a posteriori*, en déférant les actes estimés illégaux au tribunal administratif, seul apte à en prononcer l'annulation.

Selon le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, le préfet de région anime et coordonne l'action des préfets de département dans le cadre de sa mission de pilotage des politiques publiques, notamment en matière sociale, d'aménagement du territoire, d'environnement, de culture et d'économie. Il est responsable des services déconcentrés de l'État dans la région. Il est de fait le préfet du département où se situe la capitale régionale.

## Utilisation des forces armées

Le préfet de département est responsable de la préparation et de l'exécution des mesures non militaires de défense. Il peut requérir la force armée pour le plan Vigipirate. Dans ce cadre, « *les préfets, sous la coordination des préfets de zone de défense et de sécurité, veillent à l'information des différents acteurs publics et privés et à la cohérence de la mise en œuvre des mesures dans les territoires, dans le respect de leurs compétences et responsabilités respectives. En cas d'urgence ou pour tenir compte d'une situation ou d'une menace particulière, ils peuvent prendre d'initiative les mesures figurant dans le plan rendues nécessaires par les circonstances* ».

Les préfets peuvent aussi utiliser les forces armées en cas d'intempéries, de catastrophes naturelles ou lors du déclenchement du plan Organisation de la Réponse de Sécurité Civile. (ORSEC). Elles sont alors déployées pour venir en aide aux populations civiles en apportant une aide logistique. Dans le cadre du plan ORSEC marine, l'armée est mise à contribution pour les opérations de sauvetage en mer (SAR) ou de lutte contre la pollution (ANTIPOL).

## La zone de défense et de sécurité (ZDS)

Les zones de défense, désormais zones de défense et de sécurité (ZDS), regroupent plusieurs régions militaires. Au nombre de quatre, elles ont pour missions l'harmonisation des mesures non militaires avec l'autorité militaire, l'administration des services régionaux du ministère de l'Intérieur et la coordination des moyens de sécurité civile. Chaque zone est dirigée par le préfet de la région du siège de la zone. Assisté d'un secrétaire général, il prépare le plan ORSEC, coordonne l'action des préfets dans ce domaine et prend les mesures nécessaires lors d'une situation de crise. Un officier général coordonne les actions et moyens des armées avec l'aide d'un délégué militaire dans chaque département et d'un état-major chargé de l'organisation militaire de la zone. Cet officier participe aussi au comité de la zone, avec les commandants militaires des régions terre ou de gendarmerie, s'il y a lieu l'amiral de la région maritime et le général ou son représentant du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes.

Le préfet de région dirigeant la zone de défense et de sécurité devient ainsi maître d'œuvre de la préparation et de la gestion de crise sur le territoire.

# La bombe nucléaire

**Les processus de fission et de fusion atomiques, une fois compris et maîtrisés, ont permis la création de la bombe nucléaire de type atomique (A), puis de type hydrogène (H) ou thermonucléaire, aux effets toujours plus dévastateurs.**

## De la découverte de l'atome à celle de la fission atomique

En 1912, la structure composite de l'atome est découverte : un noyau de charge positive entouré d'un cortège tournoyant d'électrons de charge opposée. En 1913 et en 1932, ce sont les composants du noyau (les nucléons), le proton et le neutron, qui sont décelés. En 1938, la fission du noyau atomique est mise en évidence. En même temps, le physicien allemand Hans Bethe élucide la production d'énergie des étoiles par fusion de l'hydrogène en hélium. L'année suivante, l'intense dégagement d'énergie qui accompagne la fission est mis en évidence (Frédéric Joliot-Curie). On découvre alors le principe de réaction en chaîne et la possibilité d'exploiter l'énergie nucléaire. Pendant la seconde guerre mondiale, les États-Unis mettent en place le programme *Manhattan* afin de se doter de l'arme nucléaire, utilisée à des fins offensives à Hiroshima et à Nagasaki en 1945.

## Le principe de production de l'énergie nucléaire

Le noyau de l'atome est lié grâce à l'interaction fondamentale dite « nucléaire forte », puissamment attractive entre les nucléons qui le constituent. Cette interaction est plus puissante que la force de répulsion électrique entre protons qui restent soudés entre eux et avec les neutrons.

L'existence de l'interaction nucléaire, correspond à l'existence d'une énergie dite « de liaison ».

La libération de l'énergie nucléaire peut se faire par fission de noyaux lourds (uranium, plutonium), qui se transforme en noyaux moyens, entraînant une perte de masse. La masse perdue,  $m$ , se retrouve en émission d'énergie  $E$ , selon le principe célèbre de l'équation d'Albert Einstein :  $E=mc^2$ , où «  $c$  » est la célérité de la lumière dans le vide. Cette formule donne l'énergie émise par une réaction nucléaire, dès lors que l'on connaît les masses des noyaux initiaux et finals de la réaction.

La fusion de noyaux d'éléments légers (hydrogène et ses isotopes : deutérium, tritium) en noyaux d'éléments plus lourds (hélium pour l'essentiel) fournit également de l'énergie nucléaire.

## La bombe nucléaire

L'énergie nucléaire se libère de deux manières :

- un noyau très lourd se transforme en deux noyaux de taille moyenne,

c'est la fission, utilisée dans les bombes A et dans les réacteurs nucléaires ;  
– des noyaux très légers deviennent un noyau de taille moyenne, c'est la fusion, utilisée dans les bombes H.

Dans les deux cas, une amorce explosive, constituée d'un mélange de deux plasmas en fusion (noyaux de deutérium et de tritium), permet de provoquer la fission des noyaux d'uranium 235 ou de plutonium 239 en de plus petits noyaux (dont l'hélium), accompagnée d'un flux de neutrons qui cassent les noyaux lourds par réaction en chaîne. L'explosion doit avoir lieu le plus rapidement possible, avant que la matière fissile ne se disperse. Le processus diffère ensuite en fonction de la bombe utilisée.

### ***Bombe A :***

Lors de la fission, deux ou trois neutrons sont libérés et provoquent la fission d'autres noyaux, amorçant la réaction en chaîne. Pour que cette réaction s'auto-alimente, il faut rassembler en un même point une masse « critique » de noyaux fissiles. Si dans les centrales les neutrons sont capturés pour maîtriser la réaction, dans la bombe atomique on favorise la réaction exponentielle en confinant l'énergie le plus longtemps possible, afin de privilégier une explosion maximale.

### ***Bombe H :***

La fusion thermonucléaire existe naturellement au niveau des étoiles. La bombe H fonctionne selon une triple action de fusion-fission-fusion : après la fusion des deux plasmas, les noyaux se cassent, puis les matières fissiles fusionnent. En effet, la bombe H possède deux étages : l'un contenant la bombe A, qui sert de détonateur pour la fission (bombe au plutonium), et l'autre renfermant les combustibles de fusion, libérés à haute température et à forte pression lors de la dernière étape. La bombe H, qui libère mille fois plus d'énergie, à masse égale de réactifs, que la bombe A, est aujourd'hui celle détenue par les nations équipées de l'arme nucléaire.

## **Les dangers**

Cette arme, dite « de destruction massive », voit sa puissance de destruction augmentée par les retombées radioactives, qui se propagent sur des milliers de kilomètres. En effet, ces émissions radioactives sont composées notamment de rayonnements alpha (émission du noyau d'hélium) et bêta (émission d'électrons et de positons), des noyaux radioactifs produits de la fission, et des rayonnements électromagnétiques X et gamma, très énergétiques. L'arsenal de bombes nucléaires détenu aujourd'hui serait en mesure de rayer de la carte la totalité de l'humanité.

# À la recherche des origines du clivage gauche/droite

**La vie politique française s'est longtemps nourrie de l'opposition entre la gauche et la droite. Cette appellation qui prend racine lors de la Révolution française n'est entrée dans le langage courant qu'au XIX<sup>e</sup> siècle et n'a cessé de s'adapter à l'évolution politique de la société.**

## Les journées révolutionnaires

Pour retrouver l'origine de l'appellation droite/gauche, il faut remonter à la Révolution française. En 1789, les états généraux réunissent 1200 députés pour débattre des questions financières du royaume. Mais les journées révolutionnaires de l'été transforment ces États en Assemblée constituante qui va doter la France d'une nouvelle Constitution. En octobre 1789, en suivant la famille royale, les députés quittent Versailles pour Paris et s'installent dans le manège du château des Tuileries transformé pour l'occasion en hémicycle.

Ces députés sont répartis en trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers état. Chacun défend des positions aux intérêts contradictoires. Les deux premiers en majorité sont partisans d'une monarchie forte et préconisent de donner au roi le droit de veto absolu. Ces royalistes siègent à la droite du président de l'Assemblée, place d'honneur sous l'Ancien Régime. À l'inverse, les partisans d'une monarchie « parlementaire » siègent à gauche. En septembre 1792, lorsque la République est proclamée, cette distinction demeure. Les *brissotins* ou *girondins* qui siègent à droite de l'Assemblée, avec Brissot et Barnave, souvent préoccupés par la défense du commerce et de la propriété privée, sont en opposition avec leurs rivaux : les *montagnards*. Ils sont dénommés ainsi parce qu'ils siègent sur les gradins du haut de l'assemblée près des tribunes où le public vient assister aux délibérations de la Convention. Soutenus par le petit peuple et les classes moyennes, ils s'opposent aux *brissotins* par leur volonté centralisatrice et un sens républicain exacerbé. Robespierre, Danton, Marat et Saint-Just en sont les brillants orateurs. Bien souvent, ils poursuivent leur discussion politique au club des *jacobins*, si bien que leurs ennemis les nomment les *jacobins*. Cependant, la *Montagne* ne forme pas une masse uniforme : les amis de Robespierre luttent ainsi contre

Danton et Camille Desmoulins mais aussi contre ceux que l'on appelle les *enragés* dirigés par Jacques Roux et Jean-François Varlet, qui militent pour une Constitution donnant vraiment le pouvoir au peuple. Jacques Roux écrivait alors : « *Peuple ! Sous le règne de la liberté, tu dois avoir sans cesse les yeux fixés sur tes magistrats.* » Entre les deux grandes factions rivales, des députés se regroupent dans un groupe que l'on nomme un peu péjorativement le « *Marais* ». Après le 9 thermidor et la chute de Robespierre, deux mouvements divisent la nouvelle assemblée : les monarchistes et les républicains (partagés entre thermidoriens et jacobins).

### **La naissance droite-gauche**

La chute de Napoléon I<sup>er</sup> en 1815 et l'instauration de la monarchie parlementaire signent le retour des députés républicains, qui, pour rendre hommage à leurs glorieux aînés, se positionnent à gauche dans l'hémicycle. C'est réellement à cette époque que la notion droite/gauche apparaît. En 1842, Jacques-Charles Bailleul qui rédige le *Dictionnaire critique du langage politique, gouvernemental, civil, administratif et judiciaire de notre époque*, dit de la *Gauche* : « *On nomme ainsi la portion de la Chambre des députés qui compose ce que l'on appelle l'opposition et le côté où elle siège.* » Cependant, sous cette dénomination se regroupent non des personnes unies par une même pensée politique, mais par l'opposition au parti légitimiste favorable au retour de la monarchie absolue. Cette gauche est composée de bonapartistes, de quelques jacobins et de royalistes orléanistes (qui intègrent les acquis de la Révolution française). En 1870, avec l'avènement de la III<sup>e</sup> République, cette notion disparaît, et l'on parle à nouveau de conservateurs (qui défendent l'ordre établi) qui s'opposent au centre droit ou au centre gauche.

La révolution russe de 1917 ainsi que les mouvements sociaux entre les deux guerres affirment l'opposition entre la droite et la gauche. Elle trouvera son apogée avec le début de la V<sup>e</sup> République.

# *Le Livre de chasse* de Gaston Phébus (1387-1389)

**Gaston III de Foix-Béarn dit Phébus est, comme la plupart des seigneurs du Moyen Âge, passionné de chasse. Selon lui, cette activité participe à l'éducation d'un chevalier. Il décide d'écrire un livre afin de transmettre son savoir aux générations futures. Loin d'être une encyclopédie macabre, ce livre invite à la découverte de la nature et à retrouver les valeurs chrétiennes.**

## Gaston Phébus

La vie de cet obscur seigneur de Béarn, né en 1331, nous est révélée par la venue à Orthez du chroniqueur Jean Froissart qui, dans *Le Voyage en Béarn*, décrit la vie du *gentil comte de Foix*.

Gaston III de Foix-Béarn se fait appeler Phébus (écrit Fébus) et arbore fièrement sa chevelure blonde à l'image du dieu soleil grec. Phébus est cependant un Béarnais moins connu que son illustre descendant Henri IV, mais il partage avec lui une vie trépidante. Pendant la guerre de Cent Ans, ce Gascon profite des rivalités entre les rois d'Angleterre et de France pour proclamer l'autonomie du Béarn. En jouant d'une habile diplomatie, il reste neutre pendant le conflit en rendant hommage au roi de France pour ses terres de Béarn et au roi d'Angleterre pour celle de Foix (Ariège).

Cependant, en 1356, cet homme au caractère trempé participe, au côté des chevaliers Teutoniques, à une croisade en Prusse contre les païens. Deux ans plus tard, de retour en France, il libère la ville de Meaux alors assiégée par les *Jacques* (des paysans révoltés).

Il administre excellentement bien son domaine et accumule un trésor qui lui permet d'entretenir une fastueuse cour au château Moncade d'Orthez. Personnage excentrique, il invite ses convives à souper passé minuit ou à d'interminables parties de chasse. Cependant, ce personnage est aussi sujet à des colères inattendues et violentes. Il chasse ainsi sans ménagement sa femme Agnès de Navarre et tue par un geste malheureux son héritier direct Gaston IV de Foix.

Il meurt en 1391, après avoir pris froid lors d'une chasse à l'ours.



DR

## *Le Livre de la chasse*

Cet impétueux guerrier est aussi un fin lettré qui compose en latin et en français le *Livre des oraisons*, qui rassemble une série de prières. Il aime s'entourer d'hommes de lettres afin de parler de littérature. Mais il affectionne



par-dessus tout la chasse. Il précise ainsi : « *Tout mon temps je me suis délecté spécialement de trois choses : les armes, l'amour et la chasse. Et comme pour les deux premières, il y a eu de bien meilleurs maîtres que moi, car de bien meilleurs chevaliers ont été que je ne suis, et bien des gens ont eu de plus belles aventures d'amour que je n'en eus, ce serait sottise d'en parler.* »

Entre 1387 et 1389, il dicte en langue française à un copiste un recueil présentant l'art de la chasse. Le *Livre de chasse* est dédié à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, quatrième fils du roi de France. Il se compose d'un prologue, de cinq chapitres et d'un épilogue. Dans « *De la nature des bêtes* », il décrit les « *bêtes douces* » : le cerf, le chevreuil mais aussi les « *bêtes mordantes* » : l'ours, le sanglier et le loup. Chaque animal est étudié selon ses habitudes et la meilleure manière de le chasser. Il y a dans ce texte un mélange de superstition et d'imaginaire mais surtout la parole d'un homme qui a longuement observé la vie animale. Le deuxième chapitre, « *De la nature des chiens* », est consacré à cet animal auquel il porte une grande affection. La troisième partie, « *De l'instruction du veneur* », est un code de conduite pour éduquer un enfant afin qu'il devienne un bon chasseur. « *Il faut (...) à cet enfant (...) d'abord un bon maître qui ait l'amour (...) des chiens, qui, pour l'instruire, le batte quand il n'obéira pas afin qu'il hésite à faillir.* » Il définit aussi un code moral du chasseur : « *Je dis donc que, puisque le veneur n'est jamais oisif, il ne peut avoir mauvaises imaginations, et s'il n'a mauvaises imaginations, il ne peut faire mauvaises œuvres, car l'imagination va devant ; et s'il ne fait de mauvaises œuvres, il faut qu'il aille tout droit en paradis.* »

Dans la quatrième partie, il décrit la chasse à courre selon l'ordre des animaux qu'il a évoqués au premier chapitre. Enfin, la dernière partie est réservée à la présentation des pièges, notamment ceux à loups, qu'il faut éliminer.

Pour illustrer son propos, Gaston Phébus fait appel aux plus grands enlumineurs de l'époque tel le Maître des Adelphe dont on reconnaît le dessin coloré et la précision des détails qui offrent à voir des broderies, des libellules en vol, des coquelicots ou des bleuets qui poussent dans les blés. Chaque visage est différent, gonflé par l'alcool pour les serviteurs, fin pour les seigneurs. *Le Livre de chasse* connaît dès sa sortie un immense succès puisqu'on recense aujourd'hui 44 copies, chose extraordinaire en ce temps où l'imprimerie n'est pas encore inventée. Il demeure aussi, à cette époque, le seul ouvrage, avec la Bible, si richement décoré.

# La Grande Peste en Europe au XIV<sup>e</sup> siècle

Après six à sept siècles de répit sur le continent européen, la peste réapparaît au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, tuant un tiers de la population. Cette épidémie, considérée comme la plus grande catastrophe démographique du Moyen Âge, est génératrice de grandes peurs, d'angoisses dans la population et provoque de profonds bouleversements économiques et sociaux.

## L'hécatombe de 1348-1352

La peste, causée par la bactérie *Yersinia pestis* transmise par la puce du rat ou d'un rongeur, peut prendre une forme respiratoire, intestinale ou, et c'est le cas pour la période qui nous intéresse, bubonique – avec l'apparition de ganglions lymphatiques (bubons) généralement au cou, aux aisselles et à l'aîne, qui noircissent, d'où le nom de « peste noire », mortelle en seulement trois jours.

À la fin de l'année 1347, la peste, qui sévit en Asie, est transportée, *via* la Crimée, vers les ports de Méditerranée occidentale par des navires génois. Après l'Italie et l'Espagne, la peste touche les Alpes et les Pyrénées, puis le sud de la France, et enfin le Pays basque et la Normandie au début 1348. Se propageant le long des routes commerciales, elle atteint l'Angleterre et l'Irlande, puis se répand jusqu'en Russie. L'Europe entière est touchée.

Si l'on possède peu de données fiables sur le nombre des morts, il semble qu'un tiers de la population a succombé à la peste, avec un taux de mortalité pouvant atteindre 100 % à certains endroits. À l'apogée de l'épidémie, l'espérance de vie passe à 17 ans, contre 34 ans en 1300. La maladie, qui touche en priorité les villes du fait de la promiscuité des habitants, atteint plus particulièrement les pauvres, à cause du manque d'hygiène, du froid et de la malnutrition, mais aussi de leur impossibilité pécuniaire à se mettre à l'abri du fléau en se retirant à la campagne.

## Impuissance, climat de peur et de suspicion

La médecine de l'époque est incapable de déterminer les causes de l'épidémie et encore moins de l'endiguer. La population, impuissante, devient méfiante à l'égard de tout : l'air, l'eau, les aliments, et même les amours et les mœurs sont suspectés d'être la source de la contamination. Devant l'absence d'explication rationnelle, certains se tournent vers la magie ou l'astrologie, cherchant à apprivoiser les forces surnaturelles. D'autres se réfugient dans

la religion, priant saint Sébastien, dont le corps est percé de flèches, un peu comme celui du pestiféré, mais aussi saint Roch. Les deux grands saints sont ceux que l'on invoque pour se protéger du fléau. Cependant, nombreux sont ceux qui, angoissés, recherchent une forme de secours collectif à ce châtement divin : c'est ainsi que certains parcourent les villes en se flagellant, se désignant comme coupables par leurs péchés, mais cherchant aussi d'autres coupables, dans une atmosphère de haine raciale et sociale, notamment à l'encontre des Juifs qui, dans toute l'Europe, sont pourchassés, conduits au bûcher, et victimes de pogroms sauvages comme à Nuremberg et Francfort en 1349.

### **Bouleversements économiques et sociaux**

Le XIV<sup>e</sup> siècle est un siècle noir pour le continent européen. De mauvaises récoltes durant trois étés successifs provoquent une pénurie alimentaire ainsi qu'une augmentation des prix, conduisant à de graves famines (1315-1317). La population, mal nourrie et soumise à un climat rigoureux, devient davantage réceptive à la maladie, d'autant plus que la production s'ameuaise encore avec les décès dus à la peste et la dévastation des terres par les guerres incessantes – la guerre de Cent Ans, la pression turque sur Byzance et l'Empire byzantin et les campagnes des chevaliers Teutoniques en Prusse.

Dans un tel climat, le progrès technique stagne et le commerce ralentit : les marchands désertent les routes commerciales infestées de pillards. Si la modification de la loi de l'offre et de la demande avait pu permettre d'assainir la situation économique, la France connaît au contraire une grave crise à cause des guerres et des bouleversements monétaires d'une ampleur jamais égalée.

Les conditions sont donc toutes réunies pour que s'installe sur le long terme une véritable dépression économique.

D'un point de vue démographique, le déficit perdure jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, mais le manque d'hommes a des conséquences favorables pour les paysans, qui voient leurs revenus augmenter, et marque l'accélération du déclin du système domanial traditionnel – de plus en plus de serfs sont affranchis.

Grâce à la mise en quarantaine, la peste disparaît progressivement d'Europe, avec néanmoins quelques épisodes de résurgence.

# La structure du ministère des Finances

**Depuis la création par les rois de France en 1561 du surintendant des finances, qui deviendra ministre des finances, cette fonction a connu bien des transformations. Désormais, le ministère de l'économie et des finances assure l'équilibre budgétaire de l'État, collecte l'impôt, recouvre les taxes, et lutte contre la fraude fiscale.**

## Fonctions générales

Le décret n° 2014-1033 du 11 septembre 2014 définit ainsi les attributions du ministre des Finances et des comptes publics : « *Le ministère des Finances et des comptes publics prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement en matière financière, budgétaire et fiscale. Il est responsable de l'ensemble des comptes publics et de la stratégie pluriannuelle des finances publiques. Il définit et met en œuvre la politique du Gouvernement à l'égard du secteur financier.* »

Depuis le 26 août 2014, la fonction de ministre des Finances et des comptes publics est occupée par Michel Sapin qui gère un budget de plus de 17 milliards d'euros. Il dirige plus de 150 000 fonctionnaires (y compris le ministère de l'Économie).

Le ministre prépare le budget de la France et en assure l'exécution. Il rédige la législation fiscale, en définissant les impôts sur le revenu, sur le cadastre, les droits directs (taxes) et les douanes.

Il gère administrativement et financièrement les pensions de retraites des agents de la fonction publique (en relation avec le ministère de la Décentralisation et de la fonction publique). Conjointement avec le ministère des Affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, il prépare la loi de finance de la sécurité sociale.

Étant responsable de l'équilibre des comptes sociaux et de la protection sociale, il assure un suivi de l'exécution de cette loi de finance.

En relation avec les différents ministères concernés (ministères de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique), il surveille les exportations ou les affaires internationales et financières des entreprises françaises.

Il gère les questions monétaires internationales en relation avec la Banque centrale européenne (BCE).

Enfin, il élabore, après consultation du ministère de l'Économie, des prévisions, des études ou des statistiques économiques (croissance, déficit, inflation), afin de définir la politique économique du Gouvernement.

### **La lutte contre la fraude**

La cellule de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (TRACFIN) est depuis 1990 assujettie au ministre des Finances. Pour mener à bien sa mission, cet organisme dispose d'une cellule de renseignement qui observe, analyse et exploite les transactions financières. Il collabore avec des organismes similaires à l'étranger par le biais d'échanges d'informations.

Un pôle juridique, indépendant du directeur de TRACFIN, est chargé de donner un avis sur la véracité des faits reprochés. En effet, TRACFIN a la possibilité de bloquer des transactions, et tout blocage non fondé entraîne la responsabilité de l'État. Cet organisme travaille avec trois officiers de liaison de la gendarmerie, de l'office central de la répression de la grande délinquance financière et de la police nationale.

Depuis 2008, la délégation nationale à la lutte contre la fraude a pour mission le pilotage de la coordination des administrations et des organismes publics chargés chacun dans son domaine de la lutte contre la fraude fiscale. Le Gouvernement entend ainsi mieux étudier les différentes fraudes : fiscales, douanières, aux cotisations sociales, au Code du travail et aux prestations sociales, pour mieux les combattre. Ainsi, il s'assure du recouvrement des recettes, du juste versement des prestations sociales, de la lutte contre le travail illégal et de l'efficacité des sanctions. En 2013, la délégation a redressé 323 millions d'euros de droits de taxes, 290 millions pour les prestations sociales et 3 milliards d'euros de fraude fiscale.

# Jean Fouquet révolutionne la miniature

**Jean Fouquet (1420-1480 environ) est un peintre tourangeau du xv<sup>e</sup> siècle qui fut nommé peintre du roi en 1475. Son travail, influencé par les arts flamand et toscan, a profondément renouvelé la peinture française de l'époque. Avec ses illustrations de manuscrits historiques, il a aussi révolutionné l'art de l'enluminure.**

## La miniature : un vrai travail d'historien

### *Le premier peintre d'histoire*

Au xv<sup>e</sup> siècle, la caste des riches bourgeois nouvellement anoblis rejoint celles des princes et des seigneurs. Ces nouveaux mécènes commandent aux artistes des œuvres fastueuses : des portraits, des manuscrits de dévotion ou d'histoire. Jean Fouquet devient alors le premier peintre d'histoire, ouvrant la voie à des artistes aussi prestigieux que Poussin ou Le Brun au xvii<sup>e</sup> siècle, puis David et Ingres au xix<sup>e</sup> siècle. Il a le don de savoir concilier les formes exactes avec les formes plaisantes, comme l'exigent les travaux touchant à l'histoire depuis Hérodote et Thucydide.

### *Le souci de la vraisemblance*

La société de l'époque est en attente de détails historiques visuels, que les textes ne leur fournissent que partiellement. Fouquet s'attache donc à rehausser le récit grâce à des enluminures d'un réalisme puissant. Sa représentation détaillée offre une lecture picturale de l'histoire, octroyant aux lecteurs la fonction de témoins oculaires. Grâce à la précision de son travail, il était considéré comme un historien à part entière – *historia* signifie en grec ancien « enquête ».

### *Comprendre le présent à la lumière du passé*

Dans *Les Grandes Chroniques de France* (GCDF) (xiii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles), illustrées vers 1455-1460, qui relatent les opérations militaires menées par Charlemagne aux viii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècles, les miniatures de Fouquet se présentent souvent comme une glose contemporaine d'événements du passé, mettant en relief la résonance entre des faits anciens et récents.

## L'invention d'un nouvel art

### *Une synthèse des arts italien et flamand*

Fouquet est le représentant en France d'un nouvel art, né de l'influence des nouveaux mécènes. Il mêle avec talent la tradition du gothique international,



*Les Grandes Chroniques de France*, « La mort de Roland ». Miniature de Jean Fouquet, Paris, BnF. Vers 1460.

le réalisme flamand des peintres nordiques et la rationalité latine de la Florence des Médicis, ainsi que quelques éléments de modernité. L'espace pictural est complètement remodelé, acquérant une intensité particulière. L'artiste possède en effet une maîtrise parfaite de la construction des perspectives géométriques et de la réalisation des formes pures, propre aux Italiens, qu'il parvient à mettre au service de savantes mises en espace. Des détails réalistes sont intégrés avec talent, à la manière flamande, comme la perspective aérienne, les effets atmosphériques, les reflets et la diversité des matières (Jan Van Eyck).

### *Une révolution dans l'art de l'enluminure*

Fouquet fait de la miniature une véritable peinture. D'une part, il agrandit l'espace destiné à l'image : il supprime les bandes florales et les premières lignes du texte, qu'il réécrit sur la bordure inférieure de l'illustration. Et, d'autre part, il rend les miniatures réalistes : il les habille de couleurs chatoyantes, de rendus de perspective et de profondeur, ainsi que de représentations naturalistes, qui remplacent l'aspect linéaire et stylisé caractéristique du style gothique international traditionnel. Les couleurs sont désormais apposées par petites touches légères, non sans rappeler l'impressionnisme. Ce souci de vraisemblance s'accompagne d'une exigence de beauté, en écho à la société du paraître de ses mécènes, en attente de faste, d'éclat – il use abondamment de la peinture dorée.

### *Immortaliser l'attitude juste*

« *L'histoire touchera les âmes des spectateurs lorsque les hommes qui y sont peints manifesteront très visiblement le mouvement de leur âme.* » (L.B. Alberti, *Da pictura*)

Jean Fouquet a le goût de la stabilité et de la ligne pure, dans la tradition du grand style monumental français. Il cherche à immortaliser le mouvement juste et précis de l'homme, traduisant les enjeux d'un moment historique tout en répondant à l'impérieux dessein du style. À travers ce geste nécessaire, il souhaite transcrire l'essence de l'homme et l'immortaliser. Fouquet privilégie à ce titre les moments de pause, à l'exemple de sa représentation de *La mort de Roland* dans *LGCF*. La reproduction des combats, fonction de l'ordre noble par excellence, est pour lui l'occasion de figer de façon théâtrale le mouvement des foules, l'attitude chevaleresque et la « *noirceur* » des Sarrasins.

La peinture de Fouquet a eu un ascendant durable dans la région toungelle et ses environs, même après sa mort. Redécouvert au XIX<sup>e</sup> siècle par les Romantiques, il est aujourd'hui reconnu comme une figure majeure de la peinture européenne, ainsi qu'une source de l'art moderne (Monet, Renoir, Cézanne).



## A British tradition

Originally, tea was known in China as a medicinal drink. It came to the West via Portuguese priests and merchants during the 16th century. Later on, drinking tea became fashionable among Britons during the 17th century, who introduced the plant to their possessions in India to bypass a Chinese monopoly. From there, Tea Time became an archetype of the British culture. But what is exactly tea time and where does it come from?

Traditionally, lower-middle-class and working-class people, especially from the North of England, the English Midlands, and Scotland, call their midday meal dinner and their evening meal, served around 6 pm, tea, whereas the upper social classes would call the midday meal lunch, or luncheon, and the evening meal, served after 7 pm, dinner (if formal) or supper.

Many visitors from overseas still imagine that the United Kingdom is a nation where, in the words of the well-known song, ‘at half past three, everything stops for tea’. Alas, these days Afternoon Tea is usually only an occasional luxury for the British; a birthday treat in a country house hotel, or a welcome break from a hectic day shopping ‘in town’.

But to be accurate, afternoon tea may have been started by the French. It first arrived in Paris in 1636, 22 years before it appeared in England, and quickly became popular among the aristocracy. Tea was so popular in Paris that Madame de Sévigné, who chronicled the doings of the Sun King and his cronies in a famous series of gossipy letters to her daughter, often found herself mentioning tea. Madame de Sévigné also reported that it was the Marquise de la Sablière who initiated the fashion of adding milk to tea. The English delighted in this “French touch” and immediately adopted it.

According to legend, one of Queen Victoria’s ladies-in-waiting, Anna Maria Stanhope, known as the Duchess of Bedford, is credited as the creator of afternoon teatime. Because the noon meal had become skimpier, the Duchess suffered from dizziness at about four o’clock in the afternoon.

At first the Duchess had her servants sneak her a pot of tea and a few victuals. Adopting the European tea service format, she invited friends to join her for an additional afternoon meal at five o’clock. The menu centered around small cakes, bread and butter sandwiches, assorted sweets, and, of course, tea. This summer practice proved so popular, the Duchess continued it when she returned to London. The practice of inviting friends to come for tea in the afternoon was quickly picked up by other social hostesses.

# Le comité pédagogique

sous le patronage du général d'armée aérienne Denis Mercier,  
chef d'état-major de l'armée de l'air

**Général de brigade aérienne Patrice Sauvé**, *directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

**Colonel Bernard Dartaguiette**, *commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur air.*

**Denise Flouzat**, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

**Jean-Pierre Zarader**, *agrégé de philosophie.*

**Jean-Yves Daniel**, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

**Odile Fuchs-Taugourdeau**, *magistrate, présidente de chambre à la cour administrative de Paris.*

**Patrick Facon**, *chargé de mission au CESA, qualifié aux fonctions de professeur des universités.*

**Jacques Villain**, *historien de la conquête spatiale et de la dissuasion nucléaire, membre de l'Académie de l'air et de l'espace.*

**Jean-Marc Albert**, *professeur d'histoire de première supérieure.*

**Anne Vial-Logeay**, *maître de conférences en lettres anciennes à l'université de Rouen.*